

DEMANDE DE SCOLARISATION D'UN ENFANT NON RESIDENT SUR LA COMMUNE DE LA TURBIE

ANNEE SCOLAIRE 2021 – 2022

Partie à compléter par la Directrice de l'école d'accueil et les parents

NOM & prénoms du père

NOM & prénoms de la mère

NOM & prénom de l'enfant :

Date & lieu de naissance de l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Mobile : Professionnel :

L'enfant fréquente déjà l'établissement Oui Non

Etablissement scolaire demandé :

Primaire / Classe Maternelle / Section

Pour les motifs suivants :

.....

.....

Signature des parents, Avis de la Directrice de l'école de La Turbie, Cachet de l'école,

A compléter par le Maire de la Commune de Résidence

Je soussigné Maire de la Commune de
déclare avoir pris connaissance de la demande de dérogation de Secteur Scolaire déposée pour le compte de
l'enfant ci – dessus désigné.

Au regard des éléments communiqués, cette demande de dérogation vous est transmise avec :

- **AVIS FAVORABLE** et la Commune s'engage à participer financièrement aux dépenses de scolarisation,
selon application de l'article 23 de la Loi 83 – 663 du 22 juillet 1983, modifiée et complétée.

- **AVIS DEFAVORABLE.**

Fait à, le Le Maire,

Décision du Maire de La Turbie

FAVORABLE

DEFAVORABLE

La Turbie, le

Le Maire,

Jean-Jacques RAFFAELE